

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE SEANCE du 17 NOVEMBRE 2022**

Nombre en exercice : 31

Nombre de présents : 23

Nombre de votants : 29

Convocation du 8.11.2022

Affichage du 8.11.2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept novembre, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle des fêtes de La Lande-sur-Eure suite à la convocation du 8.11.2022, affichée le 8 novembre 2022.

Etaient présents : M BAILLIF Christian, M ANQUETIL Dominique, Mme BERGER Frédérique, M BLOTTIERE Philippe, M BOUTTIER Jean-Jacques, Mme BRAULT Roselyne, M COUDRAY Pascal, Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie, M DUGUET Christian, Mme ENCELIN Elyane, Mme EDOU Bernadette, M GUILLET Denis, M HOULLE Pascal, M JUSZEZAK Jean-Claude, Mme LALAOUNIS Danièle, M LE SECQ Emmanuel, M MICHEL-FLANDIN Patrice, M NAEL Jean-Marc, M ORY Gilles, M POIRIER Franck, Mme POUILLAIN Francine, Mme REVET Evelyne, M VIANDER Marcel.

Etaient absents-excuses : M Du LAC Jean-Vincent (donne pouvoir à M BAILLIF Christian), M DESCHAMPS Michel, Mme FEUGUEUR Stéphanie (donne pouvoir à M BOUTTIER Jean-Jacques), M GUYOT Philippe (donne pouvoir à M ANQUETIL Dominique), M GUEUGNON Jean-Edouard (donne pouvoir à M MICHEL-FLANDIN Patrice), Mme LEROY Céline (donne pouvoir à Mme BRAULT Roselyne), Mme RADIGUET Angéline (donne pouvoir à M POIRIER Franck), Mme SAUVANEIX Alexandra.

Assistait également : M. GRANGE Denis DGS, M. BRAMOULLE Bernard.

Monsieur Marcel VIANDIER est désigné secrétaire de séance

DELIBERATION N° 2022.11.180

VENTE PARCELLE N°ZH 140 ZA DE LA REHARDIERES

La SCI Dufas souhaite acquérir la parcelle jouxtant le nouvel Agrial – LaMaison.fr sur la zone d'activités des Réhardières. Cette parcelle numéroté ZH 140, d'une surface de 6 039m² est actuellement inoccupée.

La division cadastrale est déjà réalisée.

Le projet de la SCI Dufas porte sur la création d'une station de lavage automatique.

Il apparait nécessaire de fixer le prix de vente au m², et de préciser que les frais d'aménagement de voirie ((hors frais liées à l'acquisition du chemin d'accès), de raccordement aux différents réseaux seront à la charge de la SCI Dufas, ainsi que les frais liés à la vente.

Pareillement, il apparait nécessaire d'acquérir le chemin permettant la desserte de cette parcelle. Ce chemin, qui est propriété de PIERRE CHARRON SA proposé à la vente pour 0.67 €/m², doit faire l'objet d'une division cadastrale.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **De fixer le prix de vente de la parcelle ZH 140, située sur la ZA des Réhardières à 5 € HT /m², soit 30 195 € la parcelle ;**

Envoyé en préfecture le 22/11/2022

Reçu en préfecture le 22/11/2022

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 061-200068856-20221117-2022_11_180-DE

- D'engager la division cadastrale du chemin d'accès propriété de PIERRE CHARRON SA ;
- D'autoriser monsieur le Président à acquérir ce chemin auprès des PIERRE CHARRON SA au prix de 0.67 € / m², (superficie estimée ce jour à 1000 m² soit 670 €) ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents afférents à ces opérations.

Pour extrait certifié conforme

**Le Président,
Emmanuel LE SECQ**

*Certifié exécutoire après réception en sous-préfecture, le
Et publication du*

